

L'ÉDUCATION SOCIALE DES ADULTES DE LA GARDE MUNICIPALE DE CASABLANCA

Quand on a la curiosité de compulsier les publications spécialisées sur l'Éducation de Base et l'Éducation des Adultes, on demeure écrasé à la fois sous le volume des documents et sous la complexité des problèmes soulevés (1).

Si nous devons donner une définition de l'Éducation de Base, nous l'emprunterions à une des nombreuses revues qui traitent du sujet (2) et qui s'exprime ainsi :

« L'éducation de base, au sens large, a pour objet :

1. De lutter contre l'analphabétisme (aspect limité du problème) ;
2. D'aider à la conservation de la vie par une meilleure connaissance des facteurs qui la conditionnent ou qui la compromettent : alimentation, action sanitaire et, surtout, hygiène individuelle et collective, puériculture, activités physiques et jeux ;
3. D'améliorer les conditions de la vie matérielle individuelle : alimentation, vêtement, habitation ;
4. De favoriser le développement des facteurs économiques qui concourent à ce mieux être : agriculture, élevage, pisciculture, protection de la nature, artisanat et commerce ;
5. D'aider à l'évolution et à l'adaptation politique, sociale et morale.

En bref, l'éducation de base doit permettre aux individus d'améliorer leurs conditions d'existence, de comprendre, d'interpréter et d'exploiter pour leur usage les acquisitions du progrès en les intégrant, par

une adaptation appropriée, à leur structure sociale et à leur culture, étant entendu que l'objectif de l'éducation de base est d'arriver à ce que les individus contribuent activement à façonner leur propre avenir ».

Il ne peut être question, pour la Garde municipale de Casablanca, groupement para-militaire comprenant 2.550 Marocains et 250 cadres français environ, d'« éducation de base ». Nous devons nous contenter de faire l'« éducation des adultes », et tout particulièrement l'« éducation sociale », telle qu'elle est mise en pratique dans toutes les parties du monde par les services spécialisés de l'UNESCO. Le but du présent exposé est de proposer un programme à peu près complet de cette éducation.

L'éducation des Adultes tend essentiellement à **enrichir la vie du peuple.**

Dans un premier stade, relativement court, les efforts doivent tendre à la lutte contre l'analphabétisme. Mais il est bien évident que si les adultes apprennent à lire, à écrire et à compter sans développer en même temps leur goût littéraire et leur jugement, s'ils se mettent à lire les journaux ou à écouter des discours politiques sans cultiver parallèlement leur **sens critique**, « ils seront à la merci de tous les charlatans qui réclament leur « attention dans le domaine commercial, médical, politique ou religieux ».

Il est donc primordial de leur inculquer des connaissances utiles touchant la **vie sociale et civique**, ainsi que l'**hygiène** et à élever le niveau intellectuel général.

Actuellement, l'éducation sociale vise non seulement à cultiver l'esprit, mais encore à élever le niveau général de la vie, sur le plan matériel comme sur le plan culturel. Cette éducation est devenue partie intégrante des divers programmes de relèvement social et économique de la vie nationale. Elle se fonde sur la conviction que « l'éducation des adultes sera une croisade tendant à améliorer l'ensemble de la vie sociale, politique et culturelle du peuple, ou ne sera pas ».

(1) Les publications essentielles proviennent des organismes ci-après : UNESCO, O.I.T. (Organisation Internationale du Travail), B.I.T. (Bureau International du Travail), Fédération Internationale des Associations pour l'Éducation des Travailleurs, Bulletin de liaison du Centre Français d'Information sur l'Éducation de Base et l'Éducation des Adultes (Ministère de l'Éducation Nationale et Ministère de la France d'Outre-Mer, Commission de la République Française pour l'Éducation, la Science et la Culture), Éducation de Base et Éducation des Adultes (O.N.U. pour l'Éducation, la Science et la Culture), etc.

(2) Centre d'Information du Département d'Éducation - UNESCO - Paris N° IX - Septembre 1954.

L'éducation sociale comprend donc désormais l'enseignement

- de la lecture et de l'écriture ;
- l'éducation sanitaire ;
- la discussion des problèmes sociaux et civiques ;
- l'organisation d'activités récréatives et culturelles ;
- l'initiation à des métiers simples et à des techniques de production.

Il s'agira simplement, pour les éducateurs, d'adopter une attitude sincère et empreinte de sympathie, sans la moindre trace de condescendance ou d'esprit de propagande, pour éveiller un enthousiasme et un intérêt d'une intensité inattendue et qu'on ne peut obtenir dans d'autres collectivités dont les « centres d'intérêt » sont plus divers. Ainsi, donc, « un maître » doué d'intelligence et de tact « pourra alors aider ses élèves adultes non seulement à résoudre leurs propres problèmes pratiques, mais encore à trouver le chemin des richesses que recèle le royaume des idées et de la culture ».

Il faudra également considérer que la notion étroite du simple enseignement de la lecture et de l'écriture (l'« espoir qu'une signature incertaine puisse remplacer d'authentiques empreintes digitales ») devra être rapidement dépassée, pour reconnaître l'éducation sociale comme faisant partie intégrante des programmes d'éducation de base dans l'ensemble du pays.

Il est bien évident que les « organisateurs de l'éducation sociale devront se servir au maximum des indispensables « foyers culturels », appelés à devenir par la suite de véritables foyers de la vie culturelle et sociale de chaque collectivité ». Les locaux destinés à ces centres devront comprendre obligatoirement une bibliothèque, une salle des fêtes où pourront être organisées des conférences, cercles de discussions, projections d'activités audiovisuelles, ainsi que diverses autres branches habituellement réservées à des « clubs » : salle de jeu, salle de lecture, bar, etc.

Ce programme sera complété par la mise sur pied d'équipes sportives (surtout football, basket, volleyball, natation et cyclisme) et d'un enseignement poussé de secourisme, le tout couronné par des voyages d'études en Afrique du Nord et à l'étranger.

Il n'est pas possible, dans le cadre forcément limité de la présente note, d'exposer le programme complet de chacune des techniques qui précèdent. Je voudrais néanmoins préciser quelques notions assez peu connues, d'une part sur le rôle des auxiliaires audio-visuels, et, d'autre part, sur les voyages d'études tels que les conçoit les organismes internationaux à l'heure actuelle.

LES AUXILIAIRES AUDIO-VISUELS

L'emploi de tels moyens d'éducation opposent deux thèses : en Angleterre, on considère que leur emploi trop fréquent encourage l'inertie et nuit au développement de l'esprit critique ; aux USA, au contraire, le cinéma éducatif est employé de façon plus régulière, plus méthodique, et les syndicats exercent une forte influence dans ce domaine.

D'une manière générale, on admet cependant « qu'ils donnent une idée vivante des objets peu connus, éveillent l'intérêt à l'égard de sujets nouveaux et enrichissent l'expérience quotidienne ». On admet aussi que les films présentent de sérieux avantages :

- ils peuvent être utilisés par un grand nombre de participants ;
- ils sont presque toujours appréciés ;
- ils éveillent l'intérêt pour les problèmes qui se posent au loin, obligent à penser et à comparer ;
- ils présentent clairement les problèmes et s'adressent au cœur aussi bien qu'à l'esprit. Les réactions émotives sont parfois dangereuses, mais souvent utiles ; les problèmes humains (hygiène et éducation) sont présentés de façon inégalable et ont une valeur inestimable ;
- ils stimulent l'action ; souvent, un bon film sur les questions internationales peut inciter le public à agir beaucoup mieux que ne le ferait un conférencier.

Utiliser le cinéma à bon escient est chose parfois délicate. Non seulement il est indispensable de préparer la séance de projection avec soin, mais le choix des pellicules offre certaines difficultés ; tel film qui convient parfaitement à un pays peut se révéler désastreux dans un autre (1).

Quand, pour des raisons financières, par exemple, on ne peut disposer du cinéma, les films fixes présentent un certain intérêt. Moins onéreux mais d'un effet dramatique très limité, le film fixe est surtout destiné à l'éducation des enfants.

Un certain nombre d'autres auxiliaires audiovisuels peuvent apporter leur concours à l'éducation des adultes. Les disques de phonographes constituent un appoint appréciable à cette éducation. Bien souvent, ils sont remplacés par le magnétophone, qui peut enregistrer, à prix peu élevé, grâce à un matériel réduit, des conférences et des discussions très intéressantes.

(1) Les films éducatifs qui ont obtenu le plus de succès sont :

- « Je suis un homme » - UNESCO - Paris 16 et 35 min. 57 min.
- « Destin d'un enfant » - Nations Unies - New-York 16 et 35 min. - 17 min.
- « Ici les Nations Unies » - New-York 1950 - Nations Unies.
- « L'œuvre suprême » - Nations Unies - New-York 1951 16 et 35 min. 9 min.

Ces films sont parlants en langues européennes seulement.

Il y a encore pénurie de cartes. L'édition canadienne « Profil du Monde » (1) constitue une excellente introduction à l'étude de la géographie internationale. Il serait cependant très utile de disposer de bons Atlas imprimés en diverses langues.

Schémas, graphiques et tableaux bien conçus sont particulièrement utiles pour exposer la structure des organisations, les résultats de certaines statistiques ainsi que les rouages et les procédures de l'administration des Etats. Tout problème de niveau de vie, de démographie, de conditions d'hygiène et d'organisation du commerce international ne peuvent être exposés sans graphiques et tableaux de base.

Je ne parlerai des panneaux d'information, des collections de journaux, des livres et brochures et des problèmes de la radiodiffusion dans le cadre de l'éducation des adultes, que pour mémoire ; étant donné leur complexité, ils ne peuvent trouver place dans la présente note.

Depuis quelques années, les voyages d'études connaissent une vogue étonnante. C'est qu'ils répondent à un besoin de plus en plus marqué des populations de se rendre à l'étranger en curieux ou pour y étudier les différents aspects touristiques, géographiques et historiques, économiques, etc...

Depuis 1945, les voyages d'études se sont considérablement développés parmi les membres des classes laborieuses, tant en Europe qu'aux USA, grâce notamment au patronage de l'UNESCO. En 1952, cet organisme a accordé des subventions d'un montant total d'environ 40.000 dollars à 35 groupes de travailleurs originaires de 12 pays différents. De ce fait, 750 travailleurs environ ont eu l'occasion de s'entretenir avec les membres de leur profession dans d'autres pays.

Il est intéressant de noter une véritable solidarité internationale et le concours sans réserve à l'UNESCO de nombreuses organisations ouvrières. On a pu remarquer ainsi des échanges d'usine à usine, du genre de ceux qu'organise depuis 1952 la Caisse Paritaire des Institutions Sociales du Textile à Verviers (Belgique), dont le but est de permettre aux apprentis et à des jeunes ouvriers d'employer leurs courtes vacances à « acquérir une certaine connaissance intelligente d'un pays étranger, en dosant heureusement travaux et activités récréatives ». Des échanges du type syndical, (par exemple le voyage d'études organisé en Autriche par l'Association des Travailleurs Agricoles Suédois), fournissent l'occasion d'établir des relations étroites entre syndiqués étrangers d'une même profession.

De leur côté, O.I.T. et B.I.T. organisent des programmes conçus de façon à permettre aux voyageurs « de prendre conscience de l'originalité de la

culture du pays visité et de l'apport qu'il a fourni, non seulement dans le domaine technique intéressant spécialement chaque groupe, mais aussi sur le plan des services sociaux, des activités artistiques et de l'art de vivre en général ».

Certes, la réalisation de tels projets peut laisser supposer la présence d'obstacles insurmontables, la limitation des ressources financières, par exemple. En réalité, l'existence de l'U.N.E.S.C.O., de l'O.I.T., du B.I.T. et de nombreuses agences de tourisme et de voyage, peuvent permettre des déplacements en groupe très peu coûteux.

Telles sont les grandes lignes des idées recommandées par l'UNESCO en matière d'éducation sociale des adultes. Comme il est dit plus haut, elle se fonde sur la conviction que cette éducation « sera une croisade tendant à améliorer l'ensemble de la vie sociale, politique et culturelle du peuple, ou ne sera pas ».

Il est donc temps de se mettre rapidement à l'ouvrage pour réaliser, à la Garde Municipale de Casablanca, un ensemble cohérent qui servirait de modèle à toute institution similaire à créer dans les autres villes et centres du Maroc. Je pense qu'un programme dont les différentes rubriques sont résumées ci-dessous pourrait être facilement exécuté.

1) Lutte contre l'analphabétisme

En premier lieu, une lutte contre l'analphabétisme est engagée depuis plusieurs mois. Dans presque tous les Arrondissements Urbains, un ou deux moniteurs, disposant d'un tableau noir et de cahiers, dispensent un enseignement encore rudimentaire mais efficace. Ce démarrage sera complété et amélioré très rapidement, en particulier par l'achat de manuels élémentaires de lecture, d'écriture et de calcul, l'abonnement à quelques journaux ou périodiques (en particulier l'hebdomadaire « Manar el Moghrab »).

D'autres publications en arabe pourraient être acquises par la suite conjointement à la création de la première bibliothèque pour laquelle les crédits nécessaires devront être prévus.

2) Journal de la Garde Municipale

Publication, en arabe et en français, et diffusion aussi généralisée que possible d'un « Journal de la Garde Municipale » où seront consignés, pour une période donnée, les événements importants relatifs à la vie des divers détachements : naissances, décès, récompenses obtenues, mutations, services rendus à la collectivité, actions d'éclat, punitions, etc... Chaque détachement participera à la rédaction de cet ouvrage et fera des propositions sur l'opportunité de publier tel ou tel texte d'intérêt général.

(1) Ottawa - National Film Board of Canada.

Une telle initiative est appelée à resserrer les liens entre les différents éléments qui, d'une manière générale, se connaissent peu étant donné leur nombre, le lieu de leur habitat et de leur travail.

3) **Cycle de Conférences** faites en arabe et en français par des professeurs de l'enseignement secondaire et supérieur, des médecins, des avocats, des chefs de service des administrations locales, des techniciens de tous ordres.

Cette importante partie du programme comprendra en principe un exposé tous les quinze jours, parfois même tous les huit jours. Une quarantaine de conférenciers sont prévus, dont plus de trente ont déjà été contactés et ont donné leur accord.

Il s'agira, pour l'éducateur, de limiter la causerie à une demi-heure ou trois quarts d'heure et amorcer, aussitôt après la discussion du problème traité afin d'habituer les auditeurs à la critique.

Déjà deux gérants marocains de salles de cinéma ont très aimablement mis leur local à notre disposition ; en ce qui concerne les Marocains, il faut en effet compter sur plus d'un millier d'auditeurs à chaque conférence.

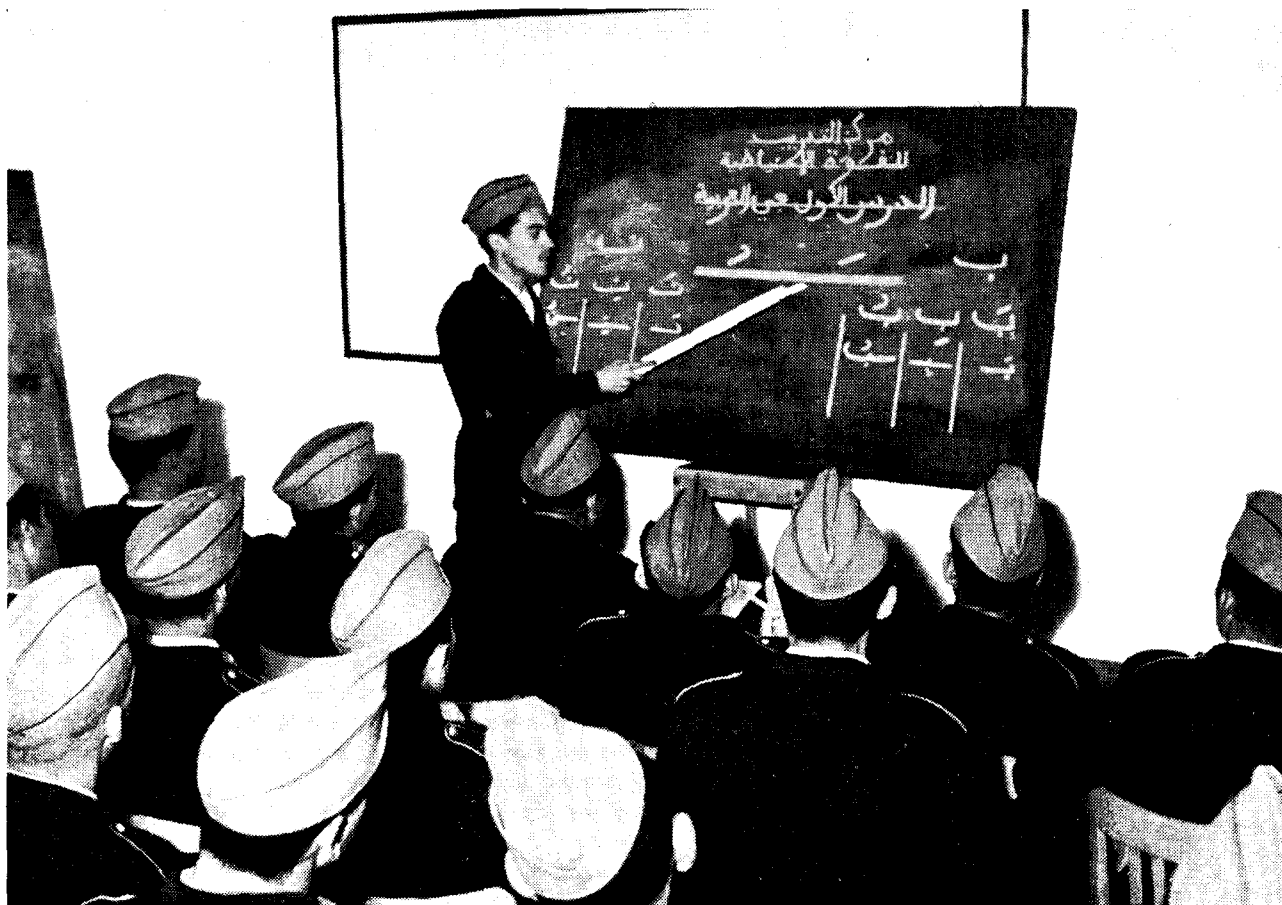
4) Perfectionnement professionnel

a) Grâce à des équipes itinérantes de policiers qui se rendront dans chaque Arrondissement pour y résoudre des cas concrets d'incidents ou d'accidents de la rue.

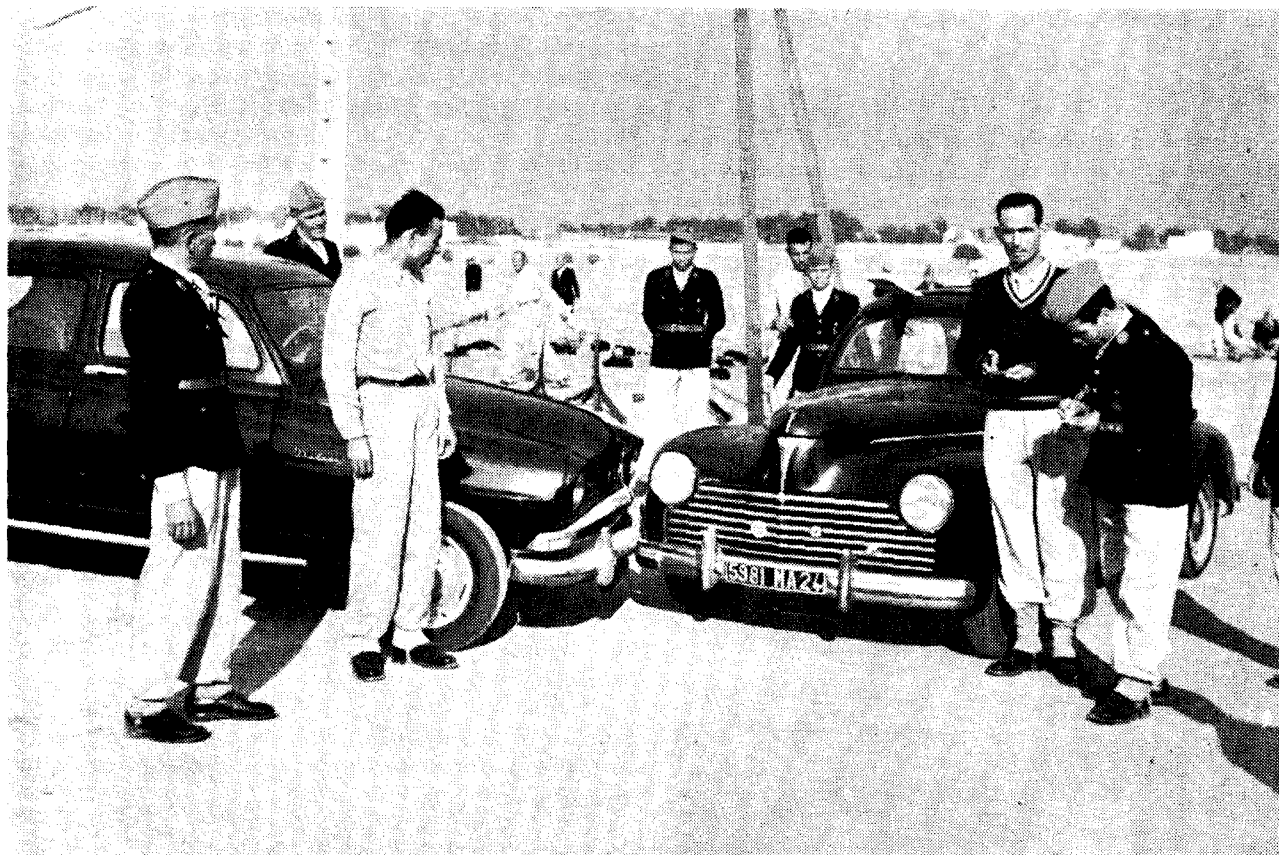
Cette éducation s'avère absolument indispensable. Les cadres, marocains et français, n'ont en général reçu aucune formation policière ; ils ne sont pas assermentés et ne peuvent dresser procès-verbal. Il faut donc remédier à cette lacune par une éducation poussée sur le plan pratique et psychologique.

Chaque détachement, avant l'arrivée des éducateurs, devra mettre en place un scénario qui constituera les cas à résoudre en commun. Les simples gardes participeront également à cette instruction qui comportera l'étude du « mécanisme » se rapportant au plus grand nombre possible d'incidents ou d'accidents de la rue.

b) Connaissance des textes : Envoi dans chaque Arrondissement des textes municipaux relatifs à la circulation ainsi que du code de la route en arabe et en français. Ces documents, qui constituent une base professionnelle sérieuse, sont appris et commentés dans chaque détachement.



Lutte contre l'analphabétisme



Perfectionnement professionnel

Constat d'accident de la circulation

c) Conjointement à ces cours, des leçons de secourisme seront données à tous les gardes et gradés de tous les détachements.

Le but à atteindre est de permettre à tout homme de la Garde Municipale de porter secours à un blessé grâce à quelques connaissances élémentaires qui pourront être dispensées par des infirmiers, des adjoints de santé et même des médecins.

5) Judo

Il s'agira moins de vulgariser, dans ce domaine, un enseignement complet comportant toutes les finesses des « prises » et des « contre-prises », que de se limiter à ce qu'il est habituel de nommer le « combat de rue ».

Des moniteurs de la Jeunesse et des Sports pourront, suivant un horaire convenu, donner des leçons à quelques sujets particulièrement choisis qui, à leur tour, seront désignés pour propager l'enseignement dans toutes les unités des arrondissements urbains.

6) Foyers culturels

Etant donné la répartition des détachements et l'éloignement des zones d'habitat, plusieurs centres seront nécessaires pour répondre aux besoins d'un effectif de près de 3.000 hommes.

D'ores et déjà un ou deux immeubles appartenant à la ville pourront être aménagés à cet effet et servir d'expérience à d'autres réalisations échelonnées dans le temps.

Un foyer culturel doit comprendre essentiellement :

- une bibliothèque ;
- une salle de conférence, de discussion et de projections cinématographiques ;
- une salle de lecture ;
- une salle de jeux ;
- un bar.

Un tel établissement doit constituer le pôle d'attraction des éléments composant la Garde Municipale, non seulement sur le plan de l'étude et de l'éducation sociale et civique, mais aussi au point de vue dérivatif et récréatif.

Mais la réalisation d'un tel programme nécessitera quelques crédits pour la remise en état des bâtiments, l'achat de mobilier, la constitution d'une bibliothèque, l'abonnement à des revues et publications diverses, etc... C'est le Ministère de l'Education Nationale qui devrait prendre cette affaire à sa charge tandis que les Services de l'Information alimenteraient en partie la salle de lecture.

7) Equipes sportives

De même, le service de la Jeunesse et des Sports animera la branche sportive.

Il est bien évident que les organismes d'Etat, pas plus que les Associations privées, ne refuseront aux équipes de la Garde Municipale de faire quelques galops d'entraînement sur les terrains de sports répartis dans la ville, pour le foot-ball tout au moins. Localement, certains détachements pourraient facilement, grâce à quelques crédits d'assez faible importance, aménager un terrain de basket ou de volley. Athlètes et nageurs prendraient leurs ébats dans les établissements particuliers appartenant à la Municipalité.

8) Hygiène

La Préfecture de Casablanca possède, à proximité d'Aïn-Chock, un vaste bâtiment qui pourrait contenir



Leçon de secourisme

Confection d'un brancard à l'aide de chemises tendues entre deux piquets de bois

un dispensaire-infirmerie et loger le personnel traitant de la Garde Municipale. Malgré la demande pressante, nous n'avons pu obtenir de médecin.

Ainsi donc, non seulement les 2.800 hommes sont obligés, pour se faire soigner, de s'adresser à des dispensaires, mais les 13.000 personnes composant les familles ne sont pas soumises au contrôle médical que nécessiterait une collectivité aussi importante.

Or, et tous les éducateurs de l'UNESCO sont unanimes, la santé et les règles d'hygiène viennent immédiatement après la lutte contre l'analphabétisme. Il ne pourra donc être question ni de foyers culturels, ni d'associations sportives, ni de conférences, ni de

théâtre, ni de perfectionnement professionnel, etc... tant que l'immeuble Herbrecht ne sera pas transformé en dispensaire modèle et tant que le personnel médical et médico-social indispensable et en nombre proportionné à l'importante communauté à laquelle nous nous intéressons, ne sera pas mis en place.

9) « Le respect »

Nous pourrions grouper dans cette rubrique tout un ensemble de gestes à apprendre « pour se bien conduire » et pour se classer dans la catégorie des « personnes bien élevées ». Respect de la femme d'abord, des vieillards et des infirmes. Respect de l'objet et de l'outil. Respect du travail des autres. Respect du bien public, du jardin, de l'arbre. Respect de la maison. Respect du bien d'autrui.

Respect aussi de l'animal. Oh ! je sais, il s'agit là d'un sujet puéril propre uniquement à éveiller la sensiblerie des vieilles filles. Pourtant ! Pourtant un grand écrivain contemporain a affirmé « qu'on pouvait évaluer le degré de civilisation d'une Nation à la façon dont ses habitants aimaient et soignaient leurs animaux domestiques ». Et un vieil adage dit aussi : « Si tu veux aller loin, ménage ta monture ». La meilleure façon de la ménager n'est-ce pas de la bien soigner et de l'aimer ?

10) Auxiliaires audio-visuels

Le Ministre de l'Information devrait pouvoir mettre à la disposition de la Garde Municipale, toutes les semaines, non seulement le plus grand nombre possible de films éducatifs en arabe dialectal, mais aussi un certain nombre de places de cinéma et de théâtre. Ces places pourraient, sans inconvénients, être attribuées les lundis, mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine et feraient l'objet d'un dégrèvement d'impôt.

Je suis persuadé que la plupart, sinon tous les



Leçon de secourisme

Réduction d'une fracture

gérants de salles de cinémas projetant des films en arabe comprendraient très rapidement la portée de leur geste et accepteraient le petit sacrifice demandé. Il appartiendra aux autres gérants de faire preuve de la même compréhension.

11) Il n'est pas impensable d'organiser, à brève échéance, des voyages d'études à l'intérieur du Maroc ou à l'étranger.

Il est étonnant de constater combien peu de Marocains connaissent leur pays, hormis la tribu ou la ville où ils ont vécu quelques années. Un parcours dirigé, avec but précis, serait très enrichissant et permettrait au voyageur des comparaisons extrêmement profitables. Un séjour en Espagne et en France serait également très instructif.

12) Enfin, la création d'une fanfare rendrait les plus grands services à la Collectivité car depuis la disparition des musiques militaires les manifestations publiques manquent d'éclat. Un premier sondage va permettre de déceler les instrumentistes possibles qui, dans un proche avenir, pourraient être éduqués par quelques musiciens marocains de la Garde de S.M. le Roi.

EN MATIERE DE CONCLUSION

Au cours de la réalisation de ce programme, les éducateurs devront songer à l'esprit de compétition et d'émulation qui devra régner entre les divers détachements. Ce qui conduira à la sanction obligatoire

avec publication des résultats au Journal de la Garde Municipale. C'est ainsi, par exemple, qu'être choisi dans une équipe sportive, recevoir gratuitement un billet de cinéma, participer à un voyage d'étude, constituent des récompenses accordées par les autorités locales ; autant de stimulants et d'encouragements à bien faire.

Ainsi s'effectuera progressivement la formation des cadres d'abord, des élites ensuite. A ce moment, notre but sera pleinement atteint.

Nous savons que l'éducation sociale des adultes, pour produire les effets recherchés sur l'existence même des gens, doit s'organiser autour de leurs centres d'intérêts. Or, la Garde Municipale remplit entièrement cette condition primordiale ; elle constitue une collectivité très importante dont les éléments ont sensiblement la même classe sociale, le même habitat, le même niveau de vie, les mêmes aspirations et dont les chefs de foyers sont soumis à la même discipline et animés par un même idéal.

Tout est donc prêt pour que l'on puisse tenter un effort à la fois vaste et bien organisé. On se rend parfaitement compte que ce mouvement doit jouer un rôle capital dans la vie nationale qui obéit à des forces et à des aspirations nouvelles.

La vie est un compromis permanent entre l'idéal recherché et la sévère réalité des faits. Mais le Maroc d'aujourd'hui nous donne des raisons d'espérer.

R. MANEVILLE.